

MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne
et la défense du cadre de vie rural

9 quai du Pont Neuf, 37 000 Tours

Tel : 02 47 94 43 60

**Délégation de
maisons
paysannes
de france**



Photographie de Monique Pernot

Le mot de la présidente

« Que puis-je faire pour mon association Maisons paysannes de Touraine » ? Régulièrement, des adhérents désireux de s'impliquer un peu plus dans la vie de l'association sans toutefois y prendre des responsabilités, nous posent cette question. Je les en remercie et les félicite, car il est vrai qu'une association n'est pas seulement un groupe de consommateurs, mais que chacun, s'il le souhaite, doit pouvoir trouver un secteur d'action, petit ou grand, selon son désir et ses possibilités.

Les membres du Conseil d'administration que vous éliez en Assemblée générale ne sont en aucun cas propriétaires de l'animation et des actions possibles, même si leur responsabilité est fortement engagée et leur volonté tendue vers la réalisation des objectifs auxquels nous adhérons tous à « Maisons paysannes ». Chacun d'entre vous peut y mettre « son grain de sel », ; beaucoup le souhaitent et me demandent : « comment faire ? »

Nous avons toujours accueilli favorablement les suggestions et nous nous efforçons d'en tenir compte. Il m'est cependant venu à l'idée que deux secteurs s'offrent particulièrement à ceux qui désireraient n'être pas seulement de simples « usagers » :

- 1. Les pages de ce bulletin vous sont ouvertes, vous êtes chaleureusement invités à y publier vos idées, vos remarques, vos expériences, etc. Une page des lecteurs serait très agréable, mettrait un peu de vie et déboucherait sur des échanges fructueux. Ecrivez-nous, nous vous publierons.*
- 2. Signalez nous les chantiers terminés ou en cours, les restaurations réussies ou non, que leur propriétaire accepterait de montrer au cours d'une sortie « Maisons Paysannes ». Certains nous ont fait part de leurs doutes : « Nous ne voulons pas montrer notre travail de restauration car nous avons fait telle ou telle erreur » ; ou bien, ils pensent que leur maison ne mérite pas une visite. Ils se trompent ! Je suis convaincue que l'analyse des erreurs est toujours plus pédagogique, donc plus formatrice que la contemplation de la perfection. Se poser la question : « Pourquoi est-ce raté ? Qu'aurait-il fallu faire pour réussir ? » est beaucoup plus porteur de progrès que la question : « Pourquoi est-ce réussi ? », tant il est vrai que le beau, on le contemple, on l'admire, mais on n'a pas envie de l'analyser. Le beau suscite chez nous une approche « globale », alors que le moins beau mobilise notre besoin d'analyse. Point n'est besoin de dénicher l'exceptionnel. Il ne s'agit pas de montrer des « modèles de restauration », mais bien des situations de restauration intéressantes qui permettent de réfléchir et de poser les problèmes.*

En attendant de vos nouvelles, je vous invite à sortir des sentiers battus en lisant ce bulletin qui contient deux articles un peu « POIL A GRATTER » ! J'espère qu'ils vous feront réagir et que nous recevrons un abondant courrier d'adhérents tout à fait ou pas du tout d'accord.

Bonne lecture et à bientôt.

ASSEMBLEE GENERALE

DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1 / Mot de bienvenue

La Présidente remercie les personnalités présentes :

- Monsieur le Ministre de la Culture, représenté par Monsieur Gilles Ménage, Député de Tours.
- Madame Catherine Côme, Vice-Présidente de l'Association des Maires, Présidente de la Communauté de Communes de Racan.
- Madame Francine Houdayer, Directrice des Gîtes Ruraux de Touraine.
- Monsieur Jacques Giraud, Président de la C.A.P.E.B.
- Monsieur Michel Dolfuss, Architecte des Bâtiments de France.
- Ainsi que les personnalités excusées.

Nous avons appris la disparition de Mademoiselle Durant, qui fut une collaboratrice de l'association pendant plusieurs années. Ceux qui l'ont connue se souviennent de sa disponibilité et de son dévouement. A sa famille et à ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.

2 / Déroulement de la séance

- * **Rapport moral**, approuvé à l'unanimité.
- * **Rapport financier**, approuvé à l'unanimité.
- * **Vote pour l'achat** de matériel audio-visuel informatique, approuvé à l'unanimité.

* Elections

Trois membres sortants se représentent : J.P. Devers, Michèle Balivet-Benoit, Guy Benoit. Paule Garnaud ne se représente pas pour des raisons familiales. Nous la remercions pour la collaboration qu'elle a su nous apporter.

Deux nouveaux membres présentent leur candidature :

Jean Mercier, bien connu de tous, qui fut responsable pendant plusieurs années du Département Patrimoine à la CAPEB, et dont l'extrême compétence en matière de charpente et couverture fait de lui un expert dans ce domaine.

Jean-Pierre Bany, thermicien, également expert dans son domaine, dont les avis permettront à nos adhérents des choix en connaissance de cause.

Ces cinq personnes sont élues au Conseil d'Administration.

* **Présentation des nouveaux panneaux** d'exposition de Maisons Paysannes de Touraine par Christelle Bulot.

* **Michel Dolfuss**, Architecte des Bâtiments de France : « Pour bousculer quelques idées bien ancrées ». Très intéressante communication avec projections. (voir article)

* **Pot de l'amitié.**

RAPPORT MORAL

Je remercie sincèrement et chaleureusement tous les bénévoles qui constituent l'équipe que j'ai l'honneur de conduire.

Je suis moi-même quelquefois étonnée du dévouement, de la disponibilité de tous et de la pugnacité au travail de certains d'entre nous.

Vous savez sans doute que l'état a demandé aux associations une évaluation de leurs heures de travail bénévole. Bien que nous n'ayons pas terminé cette évaluation, je peux vous dire que nous dépasserons largement mille heures de travail par an.

J'en profite aussi pour vous annoncer que, outre les heures de travail, les administrateurs de MPT utilisent leur voiture personnelle pour des centaines, voir plusieurs milliers de kilomètres par an. C'est pourquoi j'ai travaillé avec les services fiscaux qui ont reconnu notre caractère d'intérêt général et nous ont autorisés à délivrer des attestations de dons à joindre à la déclaration fiscale. En renonçant au remboursement des frais kilométriques, les bénévoles en font don à l'association et peuvent défiscaliser pour le pourcentage en vigueur une partie des sommes correspondantes.

Cette année nous avons comme à l'habitude maintenu les relations avec les associations amies et proches de nos objectifs.

Nous avons travaillé avec ;

- le Comité Culturel et Scientifique du Conseil Général et avec le Crédit Agricole qui nous ont accordé des subventions,
- le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine,
- la Chambre d'Agriculture,
- les Gîtes de France,
- la CAPEB,
- le Pays « Touraine Côté Sud »,
- et avec plusieurs communes qui ont fait appel à MPT pour des conseils ou des articles de presse locale .

Nous avons organisé deux sorties :

- l'une au printemps, avec et pilotée par les Amis des Moulins dans la vallée de la Bresme (73 participants),
- l'autre en automne, pilotée par Camille Chauvet, notre Délégué Pays Loire Touraine, dans la région de Nazelles-Négron (56 participants).

Nous avons conseillé directement 28 personnes par des visites-conseils (réalisées principalement par Alain Massot, Christophe Chartin, Jean- Pierre Devers, Camille Chauvet et François Côme) sur le lieu de la restauration.

Nous avons apporté à 120 stagiaires des informations théoriques, une documentation et une mise en pratique au cours de six stages d'un ou deux jours :

- 1 / Stage d'enduit en partenariat avec le Pays Loire Nature et la Commune de Pernay, pour restaurer une loge de vigne, encadré par J.M. Mansion et J.P. Devers.
- 2 / Stage d'enduit chez un agriculteur de Manthelan avec la Groupement de Développement Agricole de Ligueil-Descartes, encadré par J.P. Devers.
- 3 / Stage de carrelage à Villaine-les-Rochers, encadré par C. Chartin et J.- F. Elluin.
- 4 / Stage d'enduit intérieur au chanvre et à la chaux, à La Corroierie du Liget, encadré par C. Chartin.

5 / Stage de restauration du Cloître des Augustins à la Sous-Préfecture de Chinon, encadré par J.P. Devers, C. Chartin, C. Chauvet.

6 / Stage de badigeon et peintures décoratives à la chaux, encadré par C. Chartin et M. Balivet-Benoit.

Avec la CAPEB, nous avons participé à la Journée du Patrimoine de Pays à Loches, à la carrière de Vignemont qui se prêtait particulièrement bien au thème de « la pierre » retenu pour cette manifestation. Merci aux propriétaires de cet endroit exceptionnel et magique de nous y avoir accueillis et d'avoir travaillé à nos côtés avec ardeur.

A l'occasion de cette journée, nous avons exposé quelques panneaux de Maisons Paysannes à l'agence de Loches du Crédit Agricole. Nous étions également présents au château du Rivau pour les Journées des Parcs de la Région Centre.

A l'invitation du Président du Pays Touraine Côté Sud, nous avons participé tout au long de cette année, dans la commission « Environnement et cadre de vie », à la réactualisation du projet de territoire, en vue de la signature avec la Région Centre du futur contrat de développement de Pays.

Sur le plan éditorial, nous avons terminé le prospectus à large diffusion (5000 exemplaires) que nous vous avons annoncé l'année dernière.

De nouveaux panneaux d'exposition sont en cours de réalisation grâce à la compétence de Christelle Bulot tandis que la brochure « Murs et Enduits », dans sa nouvelle version plus thématique que la précédente, se termine.

En matière d'édition, nous sommes heureux et fiers de soutenir avec le Pays Loire Nature la demande d'aide, dans le cadre du programme Leader-Plus, d'une fidèle adhérente pour son ouvrage d'étude remarquable sur les pigeonniers d'Indre-et-Loire.

Notre volet formation est de plus en plus actif :

- auprès d'élus communaux, les séances de sensibilisation à la restauration du bâti ancien continuent.
- récemment, pour les Gîtes de France en Indre-et-Loire, dans le cadre d'une formation des personnes faisant partie des commissions de classement des gîtes. En accord avec les responsables nous allons développer ces formations pour des techniciens de cet organisme et pour les porteurs de projet de gîte.
- auprès des Collectivités Locales, nous sommes également associés dans des séances d'information organisées par le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.
- Pour prolonger cette œuvre de formation, un projet que vous savez me tenir particulièrement à cœur : nous avons rencontré les responsables d'un centre de formation d'apprentis du bâtiment, avec lesquels nous étudions les modalités d'une intervention de notre association. Il s'agit de sensibiliser les jeunes apprentis du bâtiment à une approche respectueuse des techniques et matériaux que l'on doit utiliser en matière de restauration du bâti ancien.

Enfin, les statuts d'une association Maisons Paysannes de la Région Centre sont prêts.

Nous les avons proposés à nos collègues des autres départements de la Région.

Nous espérons pouvoir vous annoncer en 2006 que les adhérents MPT seront du même coup adhérents de MPRC.

Cela est important au moment où la régionalisation conduit à déterminer de futurs choix et à fixer de nouvelles règles de fonctionnement.

Mesdames et Messieurs, j'espère que vous approuverez nos actions, nos démarches et nos orientations. Je vous remercie de votre attention.

COMPTE DE RESULTAT 2004

RECETTES

Cotisations locales et dons adhérents	
reversés par MPF.....	4 308,50
Subventions locales.....	2 000,00
Sorties découverte Patrimoine.....	972,38
Stages.....	1 845,00
Produits financiers.....	106,87
Librairie.....	628,85
Dons pour Conseils et déplacements.....	1 164,00

TOTAL	11 025,60 Euros
-------	-----------------

DEPENSES

Bulletins.....	1 417,05
Poste.....	665,88
Loyer, EDF.....	718,79
Associations partenaires.....	30,00
Sorties découverte Patrimoine.....	475,15
Frais de stages (fournitures, frais divers, téléphone)....	946,05
Librairie.....	988,96
Pots	97,53
Refonte de la brochure Murs et Enduits (500).....	968,76
10 panneaux d'exposition.....	2 571
Grilles pour panneaux expo.....	141,37
Déplacements pour réunions et conseils.....	1 164,00

TOTAL	10 184,94 Euros
Excédent 2004.....	840,66 Euros

Remarque : dans recettes, la ligne « dons » est compensée par la ligne « déplacements pour réunions et conseils » dans les dépenses. Il s'agit d'une présentation exigée par les services fiscaux lorsque le bénévole renonce au remboursement de ses frais de déplacements. La somme correspondante (fixée par décret) est alors considérée comme un don et doit de ce fait figurer dans les recettes, la même somme étant bien entendu considérée comme une dépense pour l'association.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005

BUREAU

PRESIDENTE : Michèle Balivet-Benoit

VICE-PRESIDENTS : Patrice Ponsard, Camille Chauvet

SECRETAIRE : Alain Massot

SECRETAIRE ADJOINT : Guy Benoit

TRESORIER : Christophe Chartin

TRESORIER ADJOINT : Jean-François Elluin

ADMINISTRATEURS :

Jean-Pierre Bany, Christelle Bulot, François Côme, Jean-Pierre Devers, Jean-Marie Mansion, Jean Mercier.

QUI FAIT QUOI?

Conseiller technique : Jean-Pierre Devers

Les visites- conseils :

- En Chinonnais : Christophe Chartin, Alain Massot (délégué du Chinonnais)
- En Pays Loire Nature : Patrice Ponsard (délégué du Pays Loire nature), Jean-Marie Mansion, François Côme
- En pays Loire Touraine : Camille Chauvet (délégué du pays Loire Touraine)
- En pays Touraine Côté Sud : Jean-Pierre Devers (délégué du Pays Touraine Côté Sud)

Techniciens spécialistes :

- Charpente-couverture : Jean Mercier.
- Thermicien : Jean-Pierre Bany.
- Torchis et Végétation : Jean-Marie Mansion.

Formations-sensibilisations : Michèle Balivet-Benoit

Graphisme : Christelle Bulot

Rédaction : Michèle Balivet-Benoit, Camille Chauvet

Documentation : Guy Benoit, Alain Massot (photographies)

Bulletin : Michèle Balivet-Benoit

Organisation des sorties : les porteurs de projet en collaboration avec la présidence.

JOURNEE DU PATRIMOINE DE PAYS

Dimanche 19 Juin 2005
8^{ème} année



En partenariat principalement avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine et avec la CAPEB.

Des précisions dans le prochain bulletin
Réservez votre journée !

POUR BOUSCULER QUELQUES IDÉES BIEN ANCRÉES

(conférence avec diapositives donnée par Michel Dolfuss lors de l'A.G. du 5/02/05)

Le logis présenté dans la revue A.M.C. (Architecture, Mouvement, Continuité), et dont je vous ai distribué la photo en début de séance se trouve au Sud de Nantes. Il a reçu, de la part d'un jury savant et expert, le prix de la première oeuvre, décerné à de jeunes architectes « frais émoulus » de l'école, en l'occurrence Jérôme BERANGER et Stéphane VINCENT. Il me semble que ceci nous interpelle, aussi bien les Architectes des Bâtiments de France que les membres de l'Association des Maisons Paysannes de France et de Touraine en particulier : « Hé, réveillons-nous ! Nous sommes au XXIème siècle ! »... Ainsi la maison paysanne de ce nouveau siècle, c'est ça ?

A lire vos revues et vos publications, vos propositions de stages et de sorties, à observer, en outre, le soin jaloux des Architectes des Bâtiments de France à sauvegarder ce qu'il est convenu d'appeler « les vieilles pierres », on pourrait croire que l'habitat paysan digne d'intérêt s'est arrêté au XIXème siècle (que l'on peut prolonger, dans nos campagnes, jusqu'à la 2^{ème} guerre mondiale). Il est vrai que le cœur de nos villages, de nos hameaux, de nos fermes ont conservé, encore jusqu'à nos jours leur charme et leur « pittoresque ». Et les Maisons Paysannes de Touraine peuvent être fières de sauvegarder et d'aider à restaurer ces « racines » de notre histoire. Nous ne pouvons que nous en réjouir, et nous éprouvons un réel plaisir à en contempler l'harmonie, la parfaite osmose avec la campagne alentour... voire ?

« Il y a un ordre des choses, mais cet ordre n'est pas immuable », disait un disciple de Bergson. Et la réflexion nous porte à constater que la mue, la mutation s'est bien produite depuis une soixantaine d'années, de sorte que ces paysages ruraux que nous chérissons se sont radicalement transformés pour s'adapter aux machines de plus en plus performantes et de plus en plus volumineuses dont disposent les agriculteurs. Il y a au bord de l'autoroute A10, peu après la limite entre Touraine et Poitou en se rendant vers le Sud, une très jolie ferme à l'abandon, La Ronde, pas en ruine cependant grâce à l'entretien de ses toitures par le propriétaire.

On imagine cette ferme, il y a 100 ans, entourée de bocages, de bois et bosquets alternant avec des près et des champs, peut-être des vignes de tailles adaptées au pas de l'homme. De nos jours, elle a conservé son charme architectural, mais elle est là, plantée au milieu d'une plaine ondoyante et dégagée au bord d'une autoroute ! Elle ne sert plus à rien, puisque le siège de l'exploitation est ailleurs, et que les nuisances sonores ne la rendent pas attractive pour une résidence secondaire.

Ailleurs, telle ferme toujours exploitée s'est adjointe d'immenses hangars, de vastes stabulations, bordées de tôles. Tel hameau s'est « orné » à sa périphérie, d'un pavillon disgracieux en parpaings de ciment revêtu d'un enduit bien blanc, le « rural » qui y vit ayant sans doute confondu « beau » et « propre ». Tel village s'est doté d'une extension lotie de pavillons bien rangés, comme des concessions dans un cimetière, chacun au milieu de sa parcelle, non loin du silo à grains aux dimensions gigantesques. Le monde rural est en pleine « mue », mais ça n'est pas grave ! Ca n'est pas grave parce que les constructions actuelles ou récentes ne sont pas faites pour durer. Jadis la maison, la ferme, c'était un « patrimoine » qu'il fallait tenir en bon état pour le transmettre : il était bâti de matériaux solides, durables et

... naturels ! Maintenant, la construction rurale est en matériaux industriels, facilement démontable, adaptable, transformable. L'agriculteur a la télévision, son ordinateur, y compris sur le tracteur. Il a un téléphone portable et il va se ravitailler à l'hypermarché avec sa voiture. Il faudra en outre prévoir, sur sa maison ou à côté, les emplacements pour les antennes paraboliques, les capteurs solaires, et autres accessoires de la vie moderne. En somme, il vit de plus en plus comme un urbain. Il y a même des endroits où il est chassé de son habitat traditionnel, obligé d'aller vivre dans des lotissements bon marché et travailler dans des zones artisanales équipées, pour laisser la place à des citadins plus aisés, qui rachètent l'habitat ancien à des prix prohibitifs pour y installer leurs résidences secondaires (exemple du Lubéron et des maraîchers de l'Ile de Ré). Cependant l'installation de Gîtes Ruraux et de Chambres d'Hôtes permet à certains de rester dans les lieux.

N'est-il pas frappant de noter que le terme même de clôture, qui désignait autrefois la haie ou la barrière en fil de fer délimitant un champ ou un pré, pour y contenir les animaux, soit employé couramment à notre époque pour définir ce qui délimite une parcelle enfermant l'habitation des hommes ? Avant, il y avait le « mur » du jardin. Maintenant, regardez, tous ces murs s'écroulent. On n'entretient plus. Quand c'est usé, on change. « Brico-Machin » n'est pas loin ! « Le-chose Truclin » non plus. C'est la société de consommation !

Tel est le monde rural en ce début du XXIème siècle.

Alors, on n'est pas étonné de voir cet agriculteur breton qui s'est fait construire sa demeure au milieu d'une plaine bien dégagée, par de jeunes architectes imaginatifs, en matériaux légers mais performants et économiques. Structure de béton et de métal, bardage métallique gris, isolation par matériaux matelassants et conception architecturale adaptée à la vie moderne avec de très intéressants espaces intérieurs faisant communiquer le haut et le bas.

C'est une esthétique nouvelle, mais adaptée à sa fonction et à son économie. Le volume est hyper-simple, les baies bien proportionnées et équilibrées. On n'a pas singé maladroitement une maison d'autrefois. Non, on a conçu une maison d'aujourd'hui. Dans cent ans, si elle est encore là, cette maison sera un élément du « patrimoine » de nos arrière-arrière petits-enfants ! Espérons quand même que, d'ici là, l'arbuste planté devant sera devenu un bel arbre et qu'il lui aura été planté quelques compagnons bien répartis alentour ! Espérons aussi que nos urbanistes, nos bâtisseurs et nos élus sauront parachever la mutation en cours en prenant mieux en compte la nécessaire continuité d'échelle, de rythmes, de proportions, qui font la différence entre une construction sans grâce et une œuvre architecturale. Il est bon que de jeunes architectes talentueux se penchent sur cette question, et c'est encourageant.

Michel DOLLFUS

Architecte des Bâtiments de France
Architecte Urbaniste en Chef de l'Etat
Directeur du Service Départemental
de l'Architecture et du Patrimoine



Photographie Michel Dolfuss

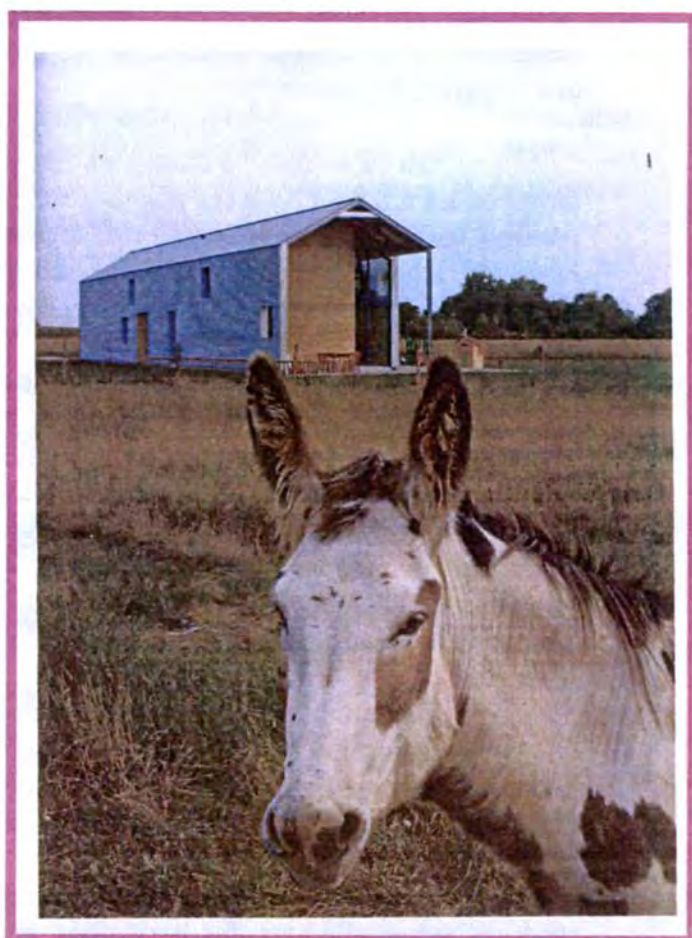
VELLÉCHES (VIENNE)

Ferme abandonnée au
bord de l'autoroute A 10

*.....Il y a, au bord de
l'autoroute A 10 (.....)
une très jolie ferme à
l'abandon.....(M. Dolfuss,
page 9)*

Pour loger la famille d'un agriculteur,
maison construite sur la propriété.

...PRIX DE LA PREMIERE ŒUVRE,
*décerné à de jeunes architectes, frais
émoulus de l'école, par un jury savant et
expert.(.....) La maison paysanne
de ce nouveau siècle, c'est ça ?
(M. Dolfuss,page 9)*



La restauration du bâti ancien n'est pas notre unique objectif, et l'environnement de nos maisons rurales ne peut échapper à notre vigilance. La « pelouse moquette » n'est-elle pas aussi gênante dans un tableau « rural » qu'une fenêtre de vilaines proportions ou une haie-tuyas-mur ? Ne vaut-il pas mieux accepter une prairie « herbes folles »

CITE DES HERBES FOLLES

(extraits de l'article d'Eliane Patriarca dans
Libération du 19 février 2005)

« En 1991, la ville de Rennes constate que l'eau de ses rivières se charge de pesticides d'origine non agricole... Or l'impact des pesticides utilisés pour l'entretien des espaces verts et des rues est souvent sous-estimé. Pourtant, même si les quantités utilisées sont vingt-cinq fois moins importantes que dans l'agriculture, le désherbant urbain pollue beaucoup plus. En ville, contrairement à la campagne, les surfaces imperméables (bitume) où semi-perméables prédominent. Du coup, lorsqu'il pleut, les traitements chimiques se retrouvent massivement et rapidement dans les cours d'eau ».

Depuis 1993, Rennes passe au désherbage chimique raisonné... La ville ne désherbe plus les trottoirs, ni les allées sablées. Mais des prélèvements montrent que cela ne suffit pas. On passe alors au désherbage thermique (des flammes brûlent l'herbe), au désherbage à eau chaude additionnée de mousse organique à base de maïs et noix de coco... et à la binette !

On s'inspire d'exemples étrangers : « en Suède, herbes et pissenlits se développent à foison dans les pelouses et les allées. Sur les trottoirs, le piétinage régulier des passants suffit à tracer un espace net, à contrôler les plantes spontanées... Aux Pays-Bas, les pavés et les grandes dalles sont bordés d'un joli liseré vert qui ne choque personne, alors que la culture française veut qu'on fasse place nette, qu'on contrôle tout ».

Les jardiniers de la ville ont pris le parti de laisser s'enherber certaines zones : pied des arbres, allées sablées, talus.. Une ou deux fois l'an on passe la tondeuse. Pour empêcher la germination de mauvaises herbes, on paille les parterres devant les immeubles avec des feuilles ramassées dans les squares ou avec des copeaux de bois issus du broyage des branches d'élagage. On utilise aussi des plantes couvre-sol, c'est-à-dire tapissantes et résistantes, comme les géraniums, pervenches et achillées. Sur les granits roses décoratifs qui ornent les ronds-points du quartier et qui ne sont plus arrosés d'herbicides, sont apparus millepertuis et fougères qui humanisent ce décor minéral.

Evidemment, tout un travail a dû être entrepris auprès des techniciens communaux qui considéraient le retour à la binette comme une régression... et la mairie a reçu des plaintes, notamment de la part de personnes âgées qui avaient peur de glisser dans l'herbe, et de parents craignant qu'elles cachent des tessons de bouteille.

Le directeur du service des jardins fait ses calculs : en 1993, 180 000 francs de produits, essentiellement des herbicides, en 1994 : 85 000 francs d'achats, en 2004, 73 000 francs (soit environ 11000 €).

Les jardiniers ont reçu une formation adéquate ; au lieu de se précipiter sur le vaporisateur, on doit reconnaître la plante, l'identifier, connaître son cycle de développement, savoir s'il est possible de la conserver, un travail intéressant... On sait maintenant laisser cohabiter plusieurs formes de « nature », de la plus artificialisée (parc public) à la plus rustique.

La ville de Rennes espère aussi convaincre à leur tour les jardiniers amateurs. « La collectivité locale doit donner l'exemple car les particuliers entretiennent souvent leur jardin en ville par mimétisme, explique Denis Papin. Ils utilisent en moyenne dix fois plus de pesticides que la normale. »

Denis Papin, ingénieur écologue de l'agence d'urbanisme et de développement de la ville de Rennes (Audiard), récompensé en 1998 par le premier prix du concours des jardins potagers de France, préfère au vocable de « mauvaise herbe » celui « de plante indésirable ». Les botanistes les appellent « plantes pionnières » qui s'installent dans les terres remaniées (bords de rivière, coulées de boues...) mais aussi les jardins, espaces en perpétuel remaniement. Il faut lutter contre ces plantes au moment des plantations. Car la plante cultivée doit faire son trou et craint la concurrence de ces plantes conquérantes, sélectionnées pour leur faculté de se développer par la nature. D. Pépin conseille alors de couvrir le sol du potager d'un paillis pour empêcher la germination des adventices, ou alors faire des cultures d'engrais verts (moutarde ou sarrasin) qui fauchées constituent un bon enrichissement en humus. On peut aussi recourir à des plantes couvre-sols : géraniums botaniques, lierre, origan, petites pervenches, qui nécessitent juste un fauchage de temps en temps et un peu d'engrais organique.

D. Pépin remarque qu'on a « fait entrer dans nos têtes une image de pelouse modèle, un tapis ras, une « moquette » verte. Mais il faut savoir qu'on ne peut obtenir cela qu'en perfusant la pelouse en permanence. Avec engrais, arrosage, antimosse et désherbant sélectif. Alors que des herbes de prairie, des boutons d'or, des violettes dans une pelouse, c'est très joli... Et il est facile de les contrôler de manière naturelle. Pour cela, il suffit de renforcer la densité du gazon et tondre haut. Si on tond très court, on favorise les herbes comme le plantain, la porcelle, qui étouffent peu à peu le gazon. En fait, il faut savoir jouer avec l'herbe, s'en amuser ».

G.B.

Pour plus d'information, l'article propose quelques ouvrages :

Jardiner au naturel, un hors-série du Magazine l'ami des jardins, disponible sur commande au 0825 825835

Mauvaises herbes utilitaires du jardin, Lucienne Deschamps et Annick Maroussy, Editions Ouest-France.

La Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) à Rennes

Tel : 0299303550

www.mce-info.org

SORTIES

1 / Dimanche 22 Mai, sortie de printemps dans le Chinonnais : Chantiers et techniques

La sortie se fera obligatoirement en car que l'on peut rejoindre :

- à TOURS, place du Commandant Tulasne (anciennement THIERS) à 8h 30
- ou à Noyant de Touraine, Parking Camions de la gare à 9h15.

Programme :

- Visite d'un important chantier de restauration en cours sur un ensemble de bâtiments du XVIIème.
- Visite du moulin des Roches.
- Visite d'un chantier de mise en œuvre du chanvre : dalles, cloisons en colombage, isolation de toiture.

Déjeuner au « Restaurant du Centre » à Port sur Vienne

La journée se terminera par le pot de l'amitié à Villaines les Rochers

Prix de la sortie :

- Personne seule.....adhérent : 15 € non adhérent :20 €
- Couple.....adhérent : 28 € non adhérent : 37€

Prix de la restauration : Prix : 15€ 30 (Kir, Vin et Café compris)

Renseignements : 02 47 94 43 60

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIERE SEMAINE POUR VOUS INSCRIRE

2 / Samedi 2 Juillet, visites techniques à Chinon :

Rendez-vous à 14heures, place Jeanne d'Arc (place du marché). La sortie se fera en voitures particulières.

Programme :

- Visite du cloître des Augustins restauré avec le concours de MPT.
- Visite d'un chantier de restauration en cours de finition à La Chapelle sur Loire : maison de maître, grange et chais transformés en habitation.

Observations importantes : 1°) Ces visites sont gratuites.

2°) S'inscrire cependant pour une prévision du nombre des visiteurs à accueillir sur les deux sites.

3 / Dimanche 16 Octobre: la sortie d'automne est à l'étude.

STAGES

1/ Stage de maçonnerie, Samedi 7 Mai, 10 h à 17 h, lieu-dit « Le Ruau », Noyant de Touraine.

Diverses applications : mur en moellons, reprise d'enduit, joints. Inscrivez vous assez tôt pour recevoir un plan d'accès (indiquez si possible votre adresse internet). Apporter auge, taloche, truelles, gants etc.

Direction : Alain Massot, Christophe Chartin, Jean-Pierre Devers

Prix: 20 € (incluant une documentation).

Apporter son pique-nique.

2/ Stage d'enduit, Samedi 3 Septembre, 10 h à 17 h, à Gizeux

Direction : Jean-Pierre Devers (02 47 92 20 75)

Prix : 20 € (incluant une documentation)

Des informations complémentaires seront données dans le prochain bulletin de juillet 2005.

3/ Stage de badigeon et peintures décoratives à la chaux, Samedi 10 Septembre, 10 h à 17 h, à Bossay-sur-Claise.

Direction : Christophe Chartin, Michèle Balivet-Benoit

Prix : 20 € (incluant une documentation)

Des informations complémentaires seront données dans le prochain bulletin de juillet 2005.

4/ Stage de plessis (tressage de haie vivante) et taille, Samedi 10 décembre, 10 h à 17 h, à Saint-Laurent-de-Lin

Direction : Jean-Marie Mansion

Prix : 20€ (incluant une documentation)

Des informations complémentaires seront données dans le prochain bulletin de juillet 2005

INSCRIPTIONS

Vérifiez bien l'ordre de vos chèques et l'adresse de vos inscriptions

Sortie de printemps :

- Règlement de la **sortie**, chèque à l'ordre de **Maisons Paysannes de Touraine**
- Règlement du **restaurant**, chèque à l'ordre de « **Auberge du Moulin** »
- Stages**, chèque à l'ordre de **Maisons Paysannes de Touraine**.

Adressez tous les chèques et inscriptions à : Jean-François ELLUIN, Rue des Caves Fortes, 37190, Villaines-les-Rochers

Je participerai au STAGE de Maçonnerie à Noyant de Touraine, le samedi 7 Mai 2005

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Tél..... Email :

Nb d'inscrits

ci-joint un chèque de.....€uros à l'ordre « Maisons paysannes de Touraine »

Les personnes inscrites au moins 15 jours avant les stage recevront un plan d'accès

Je participerai à la sortie du dimanche 22 Mai

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Tél.....

Nb d'inscrits..... chèque de.....€uros à l'ordre de **Maisons Paysannes de Touraine**

Nb de repas..... chèque de€uros à l'ordre de « Restaurant du Centre »

Je rejoindrai le car à Tours Noyant de Touraine entourez la réponse

Je participerai à la SORTIE du samedi 2 Juillet

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Tél.....

Nb d'inscrits.....

SOMMAIRE

Le mot de la présidente.....	2
Assemblée générale.....	3
Rapport Moral.....	4
Rapport financier.....	6
Conseil d'administration 2005.....	7
Journée du Patrimoine de Pays.....	8
Pour bousculer quelques idées bien ancrées(M. Dolfuss).....	9
Herbes Folles.....	12
Sortie et stages.....	14
Bulletins d'inscription.....	15

Couverture : Boussay, Maisons de vigneronns en trois « blocs à terre » avec cave